



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Coopération UE-Congo

## Le Commissaire européen Neven Mimica a signé un nouveau programme de soutien pour la République du Congo

Mardi 3 mars 2015, le Commissaire européen à la Coopération internationale et au développement, M. Neven Mimica, et le Ministre d'Etat congolais de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'intégration M. Gilbert Ondongo, ont signé le Programme indicatif National (PIN) qui cadre la coopération de l'Union européenne avec la République du Congo pour la période 2014-2020.

Le Commissaire Mimica a déclaré : "dans un pays riche en ressources naturelles comme le Congo, l'un des défis majeurs est de répartir les bénéfices de la croissance d'une façon inclusive et durable, pour que davantage de congolais puissent sortir de la pauvreté et trouver leur place dans une économie diversifiée. C'est en ce sens que va porter notre partenariat".

En effet, si la République du Congo est riche en matières premières, la moitié de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté et les couches populaires profitent très peu des fruits de la croissance.

Il s'agit donc pour le Congo de poursuivre les réformes engagées pour diversifier l'économie, élargir le secteur formel et créer des emplois durables, entre autres. Pour atteindre ces objectifs stratégiques, le Congo s'est doté d'un Plan National de Développement, et c'est sur cette base que des priorités de travail conjoint ont été identifiées avec l'Union européenne. Ces priorités visent à contribuer à la diversification de l'économie et à la création d'emplois grâce à une meilleure gouvernance économique, la promotion du secteur privé et le développement des activités commerciales, améliorer la gouvernance forestière en faveur d'une gestion durable, transparente et plus équitable des ressources naturelles et contribuer au développement local et renforcer les pouvoirs locaux.

Au vu de ces objectifs, le PIN signé le 3 mars 2015, pour un montant de €103M se concentre sur deux secteurs : La gouvernance économique et commerciale qui recevra 20% du PIN, soit €21M, et le développement local avec 75% du PIN, soit €77M. En outre, €5M, soit 5% du PIN, seront consacrés à des mesures d'appui à la mise en place de notre coopération.

### Qu'est-ce qu'un programme indicatif national ?

Les Programmes indicatifs nationaux représentent une étape importante dans la programmation de l'aide de l'UE avec 78 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à travers le 11ème Fonds européen de développement (FED). Les PINs définissent la stratégie et les priorités de l'aide de l'UE dans chaque pays et sont effectués en étroite coopération avec les pays partenaires afin de s'assurer qu'ils appuient bien les priorités nationales et qu'ils tiennent compte du contexte local.

### Contact

Azaad MANTE, Chargée de Presse et de Communication  
Délégation de l'Union Européenne en République du Congo  
Tel : (+242) 06 973 65 33/ [Azaad.MANTE@eeas.europa.eu](mailto:Azaad.MANTE@eeas.europa.eu)



Délégation de l'Union Européenne  
en République de Congo

Tel: +242 05 500 24 00  
Fax: +242 06 669 99 29

Web: <http://eeas.europa.eu/delegations/congo>